

	<p style="text-align: center;">SECTION</p> <p style="text-align: center;">DEL</p> <p style="text-align: center;">INDRE ET LOIRE</p>	<p style="text-align: center;">SECTION F.O.-DGFIP 37 DDFIP INDRE ET LOIRE 94 Boulevard Béranger 37 032 TOURS CEDEX 1 Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</p> <p>Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</p>
---	---	--

COMPTE RENDU CHS-CT du 14 septembre 2017

ORDRE DU JOUR :

- 1/ **Approbation du procès verbal de la séance plénière du 10 mars 2017**
- 2/ **Actualité de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST)**
- 3/ **Aménagement des structures du réseau (pour avis) :**
 - Trésorerie de Touraine Nord Ouest (LANGEAIS)
 - Service des impôts des particuliers de TOURS Nord-Ouest
 - Service des impôts des particuliers de CHINON
 - Trésorerie de TOURS Banlieue-Ouest
 - Trésorerie de l'Île Bouchard (pour mémoire)
 - Trésorerie de VOUVRAY
- 4/ **Suivi des rapports de visites de l'ISST, du Médecin de Prévention, du CHS-CT, et examen des signalements RPS**
- 5/ **Suivi des fiches du registre dématérialisé CHS-CT**
- 6/ **Exécution du PAP 2017**
- 7/ **Crédits alloués et actions inscrites au budget CHS-CT - 2017**
- 8/ **Questions diverses**

1/ Approbation du procès verbal de la séance plénière du 10 mars 2017

Vote pour à l'unanimité

2/ Actualité de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST)

- Un animateur secrétaire CHS-CT est nommé au 1^{er} octobre 2017 en remplacement de Pascal JAULIN. Il répartira son temps entre le Loir et Cher et l'Indre et Loire. Il bénéficiera des formations utiles à l'exercice de sa mission avec l'appui de la secrétaire animatrice de la Vienne en soutien.
- Une formation de 3 jours sera dispensée aux assistants de prévention avant le 31/12/2017
- Au 01/10/2017 mise en application des nouvelles directives permettant ou non le « vapotage » dans les lieux publics (nous aurons l'occasion d'y revenir lors de prochains CHS-CT)

3/ Aménagement des structures du réseau (pour avis)

Rappel des objectifs de la Direction : réorganiser le maillage territorial pour développer la qualité des prestations aux usagers et partenaires en assurant la continuité du service, en renforçant la sécurité des postes comptables, en améliorant les conditions de vie au travail des agents et en rationalisant les implantations immobilières.

L'aménagement des structures se fera le 1^{er} janvier prochain et considère deux axes distincts :

3-1 la fusion de trésoreries avec le transfert de la mission de recouvrement de l'impôt aux SIP de rattachement (elles perdent donc leur mixité).

Les trésoreries de **BOURGUEIL** et **Touraine Nord-Ouest** fusionnent avec une localisation à **LANGEAIS** (suppression de l'implantation de nos services à **BOURGUEIL**).

La nouvelle structure aura la gestion de 28 communes, 142 budgets et 97 régies et sera composée de 8 personnes (1A+, 1A, 4B et 2C).

Les collègues de **BOURGUEIL** qui accompagneront la fusion à **Touraine Nord-Ouest** sont éligibles à la prime de restructuration de service.

Comme pour les précédentes fermetures de postes, deux permanences d'une 1/2 journée se tiendront à **BOURGUEIL** (lieu et jour non déterminés, discussions toujours en cours) ou une 1/2 journée à **BOURGUEIL** et une 1/2 journée à **CHATEAU LA VALLIERE** (pour répondre au souhait du président de la communauté de communes).

La commune de **CHOUZE SUR LOIRE** intégrera la communauté de communes de **Chinon Vienne et Loire** au 1^{er} janvier prochain, sa gestion sera donc transférée à la Trésorerie de **CHINON**.

NB : La trésorerie de **Touraine Nord-Ouest** reprend sa dénomination d'origine : **Trésorerie de LANGEAIS** (meilleure visibilité géographique)

NB : Le recouvrement de l'impôt de ces deux postes avait fait l'objet d'un transfert au SIP de **CHINON** le 01/01/2017

Les trésoreries de **SAINTE MAURE DE TOURAINE** et **L'ILE BOUCHARD** fusionnent avec une localisation à **L'ILE BOUCHARD** (suppression de l'implantation de nos services à **SAINTE MAURE DE TOURAINE**).

La nouvelle structure aura la gestion de 42 communes, 173 budgets et 97 régies et sera composée de 9 personnes (1A+, 1A, 5B et 2C).

Les collègues de **SAINTE MAURE DE TOURAINE** qui accompagneront la fusion à **L'ILE BOUCHARD** sont éligibles à la prime de restructuration de service.

Une permanence d'une 1/2 journée se tiendra à **SAINTE MAURE DE TOURAINE** (lieu et jour non déterminés, discussions toujours en cours). La trésorerie de **L'ILE BOUCHARD** assume déjà deux 1/2 journée de permanence (dont 1 qui devrait être supprimée) à **RICHELIEU**. La logique veut que les permanences soient tenues le jour du marché local, or, **RICHELIEU** et **SAINTE MAURE** proposent un marché hebdomadaire le même jour !

Le recouvrement de l'impôt relevant actuellement de la compétence de la Trésorerie de **SAINTE MAURE DE TOURAINE** sera transféré au SIP de **CHINON**, excepté celui concernant la commune de **VILLEPERDUE** qui sera transféré au SIP de **TOURS Sud-Est**.

Les trésoreries de **LUYNES** et **TOURS Banlieue Ouest** fusionnent avec une localisation à **TOURS Banlieue Ouest** (suppression de l'implantation de nos services à **LUYNES**).

La nouvelle structure aura la gestion de 19 communes, 88 budgets et 250 régies et sera composée de 16 personnes (1A+, 2A, 9B et 4C), en considérant la la création de la métropole **Tours Métropole Val de Loire** (cf supra).

Les collègues de **LUYNES** qui accompagneront la fusion à **TOURS Banlieue Ouest** sont éligibles à la prime de restructuration de service.

Deux permanences d'une 1/2 journée se tiendront à **LUYNES** (lieu et jour non déterminés, discussions en cours)

Le recouvrement de l'impôt relevant actuellement de la compétence de **LUYNES** sera transféré au SIP de **TOURS Nord-Ouest**.

La Direction locale se rapprochera de la trésorerie de **TOURS Banlieue ouest** pour tenter de réduire les espaces dédiés aux archives et supprimer les bureaux inemployés pour faciliter les flux vers la sortie unique du poste en situation d'alerte incendie.

3-2 Ajustement des périmètres de compétence des trésoreries de TOURS Municipale, TOURS Banlieue Ouest et VOUVRAY.

Ajustement consécutif à l'organisation intercommunale du département en considérant la création de la métropole TOURS Métropole Val de Loire.

Le recouvrement de l'impôt relevant actuellement de la compétence de VOUVRAY sera transféré aux SIP d'AMBOISE et de TOURS Sud-Est.

La gestion comptable et financière des quatre communes LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE-METTRAY-ST CYR SUR LOIRE et NOTRE DAME D'OE sera transférée de la trésorerie de TOURS Municipale à celle de TOURS Banlieue Ouest.

La gestion comptable et financière des cinq communes AZAY SUR CHER-LARCAY-MONTLOUIS SUR LOIRE-VERETZ et LA VILLE AUX DAMES sera transférée de la trésorerie de TOURS Banlieue Ouest à celle de VOUVRAY.

La gestion comptable et financière des trois communes ROCHECORBON-PARCAY MESLAY et CHANCEAUX SUR CHOISILLE sera transférée de la trésorerie de VOUVRAY à celle de TOURS Banlieue Ouest.

La Trésorerie de TOURS Municipale aura donc la compétence de la gestion comptable et financière de la métropole TOURS Métropole Val de Loire et de la ville de TOURS. Toutes les communes, excepté TOURS, qui composent TOURS Métropole Val de Loire relèveront de la compétence de la trésorerie de TOURS Banlieue Ouest.

La Trésorerie de VOUVRAY aura donc la compétence de la gestion comptable et financière de la communauté de communes Touraine Est Vallées et des communes la composant.

Ces restructurations s'accompagnent d'un changement de dénomination : La trésorerie de TOURS Banlieue Ouest devient **Trésorerie de JOUE LES TOURS** et la trésorerie TOURS Municipale devient **Trésorerie de TOURS Ville et Métropole**.

Les conséquences sur les transferts d'emplois :

	Agents de Catégorie A	Agents de catégorie B et C		
		APPORTS	RETRAITS	SOLDE*
TBO		4	2	2
TOURS Municipale		0	2	-2
LUYNES	-1	0	2	-2
VOUVRAY		2	1	1
SIP TOURS Nord-Ouest		1	0	1
Ste Maure de Touraine.	-1	0	2	-2
ILE BOUCHARD	1	2	1	1
SIP CHINON		1	0	1
BOURGUEIL	-1	0	1	-1
Touraine Nord-Ouest	1	1	0	1
TOTAUX		11	11	0

* Hors Agents de Catégorie A

La Direction a présenté les plans des structures « accueillantes » le SIP de TOURS Nord-Ouest et les Trésoreries de VOUVRAY, TOURS Banlieue Ouest et Touraine Nord-Ouest.

Pas d'observation particulière sinon que l'implantation du SIP de TOURS Nord-Ouest ne permettra pas de recevoir le renfort. La Direction a précisé que la consolidation en personnel du service ne justifiait plus une politique de renfort telle que celle menée jusqu'à présent. Cela peut susciter quelques interrogations surtout si on veut faire un lien avec les actuels espaces de dialogues régionaux sur l'utilisation des SAR (Soutien Au Réseau)...

Vote sur les restructurations :

- Trésorerie de Touraine Nord-Ouest (LANGEAIS)
- Service des impôts des particuliers de TOURS Nord-Ouest
- Service des impôts des particuliers de CHINON
- Trésorerie de TOURS Banlieue-Ouest
- Trésorerie de VOUVRAY

FO DGFIP : Abstention – CGT et SOLIDAIRES : CONTRE

4/ Suivi des rapports de visites de l'ISST, du Médecin de Prévention, du CHS-CT, et examen des signalements RPS

- **ISST** : L'essentiel des observations portées dans les rapports est réalisé ou en cours de réalisation
- **Médecin de Prévention** : L'essentiel des observations portées dans les rapports est réalisé ou en cours de réalisation
- **CHS-CT** : L'essentiel des observations portées dans les rapports est réalisé ou en cours de réalisation.
- Suivi des signalements : 2 fiches rédigées en 2017 à ce jour.

5/ Suivi des fiches du registre dématérialisé CHS-CT

Les réponses aux demandes exprimées sur le registre dématérialisé sont accessibles sur Ulysse 37.

6/ Exécution du PAP 2017

L'essentiel des mesures de prévention proposées est réalisé ou en cours de réalisation.

Aucune observation particulière. Des panneaux acoustiques seront installés rue Édouard Vaillant, les devis sont en cours.

7/Crédits alloués et actions inscrites au budget CHS-CT

Achats de réglottes loupe, scanner portable, fontaine à eau ESI, exercice d'évacuation, formation risques psychosociaux et recyclage électrique.

8/ Questions diverses

Des travaux de remplacement des huisseries seront réalisés à l'ESI sous la responsabilité de la DISI OUEST à compter de ce mois (salles 241 et 243 dans un premier temps).

Le calendrier des travaux du Champ Girault restant à réaliser sera publié sur ULYSSE 37 (date limite 31/03/2018).

Vos représentants FO DGFIP : MEUNIER Christophe et BREGEGERE Philippe